

« MOI, J'AIME BIEN LE B2i, PARCE QUE C'EST UN OUTIL DE CONTINUITÉ DES APPRENTISSAGES DE L'ÉCOLE AU LYCÉE »



Un service : La plate-forme académique de gestion du B2i



mémo tice



B2i: aide-mémoire

Les usages évoluent...

« L'objectif de ce brevet informatique et Internet est de spécifier un ensemble de compétences **significatives** dans le domaine des technologies de l'information et de la communication et d'attester leur maîtrise par les élèves concernés. »

BO n°42 du 23/11/2000

« LE B2i,
C'EST FACILE
SI TOUT LE MONDE
S'Y MET »



« Les enseignants sont particulièrement concernés par l'usage des outils propres à ces technologies et par leur intégration dans les pratiques pédagogiques. »

BO n°34 du 22/09/2005

Le CRDP de l'académie de Versailles met à la disposition des établissements un service de gestion des validations des items du B2i, de l'école primaire au lycée.

Deux méthodes de gestion étaient utilisées jusqu'à présent

- Les feuilles de position sous forme papier : elles nécessitent un archivage encombrant et la validation de items réclame beaucoup de temps.
- Les logiciels : ils imposent une stratégie de sauvegarde et de maintenance qui doit être assumée par un membre de l'établissement.

La solution centralisée facilite grandement votre travail

- Les élèves et les professeurs peuvent accéder à leur compte depuis n'importe quel ordinateur connecté à Internet.
- La maintenance, la sauvegarde et la sécurité sont assurées par le CRDP.
- Les items validés sont transmis de manière automatique lorsqu'un élève change d'établissement.

Pour toute information complémentaire
<http://b2i.ac-versailles.fr/gibii.php>

Conception-réalisation :
© CRDP de l'académie
de Versailles, mai 2006
www.crdp.ac-versailles.fr
584, rue de Fourny
78533 BUC
Avec l'aide du GEP B2i
<http://b2i.ac-versailles.fr>
Directeur
de la publication :
Pascal Cotentin
Création graphique :
Christian Rousseau
Fabrication :
Imprimerie Bémographic
(05/06 - 30088)

« LE B2i,
QU'EST-CE
QUE
C'EST ? »



Ce n'est pas un diplôme mais une attestation de compétences. Tout élève doit les acquérir à la fin d'un cycle scolaire. Les différents niveaux du B2i correspondent aux différents cycles : école, collège, lycée. Sans oublier le C2i niveaux 1 et 2 dans le supérieur...

Les compétences :

Elles sont différentes selon les niveaux, mais on peut les résumer ainsi :

- Connaître l'ordinateur (vocabulaire technique, fonctionnement...).
- Savoir utiliser les outils bureautiques (traitement de texte, tableur...) comme les autres items.
- Pouvoir utiliser l'ordinateur et Internet efficacement (rechercher, se documenter, communiquer...).
- Avoir une attitude citoyenne (droits et devoirs, respect des autres...).

Le site web académique <http://b2i.ac-versailles.fr/>

Vous y trouverez, en particulier, des fiches pédagogiques classées par compétence et par discipline pour le 1^{er} et 2nd degré. Chaque fiche décrit avec précision une activité aboutissant à la validation d'une compétence B2i.



« LE B2i, COMMENT ÇA MARCHE ? »



Le suivi

Trois solutions

- Le livret papier qui suit l'élève.
- Le logiciel installé en local, sur une machine de l'établissement.
- La plate-forme académique GiBii, simple et efficace.

« LES ÉLÈVES SE VOIENT AVANCER, C'EST UN PARCOURS... »

Un accompagnement : La formation...

... et les stages des Plans académique et départementaux de Formation.

Pour le 2nd degré, deux stages d'établissement vous sont proposés toute l'année :

- « Acquérir les compétences du B2i »
- « Accompagner la mise en place du B2i »

Pour le 1^{er} degré, consultez le Plan de formation de votre département.

Un soutien de proximité : Le maillage

Pour vous aider

- la personne-ressource de votre établissement ou de votre circonscription
- et le conseiller TICE de votre bassin, dans son médiapôle

sont à votre disposition

www.crdp.ac-versailles.fr/mp



La validation :

Ce sont les membres de l'équipe pédagogique d'une classe qui valident les compétences acquises par les élèves.

Le B2i est délivré lorsque 80 % des items sont validés, à condition qu'ils soient répartis dans chacun des domaines de compétences.

Le B2i collège sera intégré au brevet à l'horizon 2007, et le B2i lycée au baccalauréat.